

## La francophonie, une linguasphère face à la diversité linguistique

Jean-François DE PIETRO, collaborateur scientifique à l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP, Neuchâtel)

Les termes utilisés lors de cette journée — qu'il s'agisse de « linguasphère » ou de « X-ophonie » — suscitent en moi un sentiment ambivalent. Et c'est en particulier le cas pour celui de F/francophonie. D'un côté, en effet, il évoque pour moi cette magnifique langue française parlée sur tous les continents, cette langue qu'on possède en partage, médiatrice de valeurs démocratiques, véhicule de culture, ce bien commun qu'il s'agit de cultiver... Ces différentes qualités sont bien présentes dans les interventions — d'Olivier Garro et d'Alexandre Wolff — auxquelles j'ai été invité à répondre, que ce soit à propos du rôle central de l'éducation<sup>1</sup>, dans les attentes des personnes interrogées dans le cadre d'enquêtes menées dans divers pays de l'Afrique subsaharienne (cf. l'intervention d'A. Wolff) ou dans la volonté de développer un vaste dictionnaire panfrancophone (cf. l'intervention d'O. Garro).

36

D'un autre côté, cependant, ces mêmes termes — d'autant plus lorsqu'on en juxtapose plusieurs exemples (francophonie, germanophonie, anglophonie, bantuphonie, etc.) — évoquent inévitablement des contextes de concurrence, supposant des langues qui avancent, qui progressent... mais d'autres qui sont en recul, voire en voie de disparition. Cette idée de concurrence est bien présente, elle aussi, dans l'intervention d'A. Wolff, par exemple lorsqu'il commente les résultats des enquêtes susmentionnées :

Quoi qu'il en soit, la volonté exprimée par les locuteurs de transmettre et de voir transmettre cette langue constitue une condition nécessaire (mais non suffisante) à la perpétuation, voire au renforcement, de son usage. Les résultats sont très clairs: [...]. *Quel que soit le pourcentage recueilli par le français, il place systématiquement cette langue en première position dans les intentions révélées par les répondants (parfois, mais pas toujours, après la langue première).* (Wolff, ici-même, p. 33, mes italiques)

Toute réflexion à propos des linguasphères se doit dès lors de prendre en compte cette ambiguïté constitutive des relations entre les langues, entre valeur identitaire et inégalités socioculturelles, entre progression et recul...

Il n'est pas nécessaire ici de rappeler les nombreux travaux abordant ces questions, en se fondant sur la plus ou moins grande centralité des langues (Calvet 1999 et 2014), sur leur valeur économique (Grin 1997 et 2004), sur la *loyauté linguistique* variable des diverses communautés, etc. Il importe dès lors de ne pas se concentrer uniquement sur l'une ou l'autre X-ophonie mais bien d'envisager aussi les relations entre elles, voire entre les « lectes » qui les constituent ou qui — justement — en sont exclus. Qu'en est-il, par exemple, des liens entre le français et ses marges (variétés périphériques, langues régionales « apparentées » tels l'occitan ou le picard, « camfranglais », chiac, etc.)? Entre le français et ce qui n'en est pas (le basque, les langues et dialectes en usage en Afrique, les langues liées aux processus migratoires dans les pays francophones européens, l'anglais au Québec, etc.)? Quelle cohabitation? Quels « partenariats »? Quel « partage »?

Il est souvent fait référence à la diversité linguistique et culturelle, au plurilinguisme en tant que richesse, en tant que « réalité intime dans ces pays » (Wolff, p. 32). Pourtant, ces notions semblent parfois avoir avant tout une fonction *magique*, masquant de fait une réalité dans laquelle c'est bien plutôt la concurrence qui semble prédominante: les *langues centrales* et *supercentrales*, au centre des linguasphères, tendent le plus souvent à prendre progressivement la place des langues autochtones — ainsi que le confirment, là encore, les résultats des enquêtes présentées par A. Wolff, qui suggèrent que le français tend, dans certains contextes, à devenir la langue privilégiée des échanges entre parents — le père surtout — et enfants, langue *première* plutôt que *seconde*... Est-ce là un but?

<sup>1</sup> « L'un des marqueurs de la vitalité du français, condition essentielle de son avenir dans ces territoires plurilingues, réside dans la transmission de cette langue en dehors même des systèmes éducatifs. » (Wolff, ici-même, p. 33).

Peut-on, dès lors, prédire l'avenir? La situation du français en 2030 (cf. l'intervention d'Olivier Garro)? Le rôle joué par les enquêtes, telles celles présentées par A. Wolff, est à cet égard ambigu, voire problématique: peut-on répondre autrement qu'en confirmant aux enquêteurs (francophones?) que le français, en Afrique, est essentiel *pour faire des études supérieures? Ou pour faire des recherches sur Internet?...* La tendance semble néanmoins être à une progression du français, chez les jeunes en particulier.

Toutefois, la question qui me paraît centrale ici, dans le cadre de notre problématique des linguasphères, c'est de savoir vers quel français on s'achemine! A. Wolff constate ces « évolutions incertaines » et s'interroge sur « l'essor de variétés de français dont les formes et les usages peuvent avoir une influence sur l'avenir de la francophonie » (p. 35). Daniel Elmiger, dans la conférence d'ouverture, évoquant la situation de l'allemand, relève qu'on ne peut parler de « germanophonie », mais que cela n'exclut pas une gestion collaborative de la langue — comme en témoigne la manière dont une question comme la réforme de l'orthographe a pu être gérée entre, notamment, l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse; Robert Bernard a lui aussi montré, pour cette sphère récente que constitue la « Taalunie » (Pays-Bas, Belgique flamande et Suriname), qu'une gestion égalitaire et efficace de la langue était possible. L'anglais d'Angleterre n'est plus, depuis bien longtemps, la seule référence pour cette langue...

La manière d'affronter ces questions semble plus difficile en francophonie. La prééminence de la France reste très forte, comme en témoignent de très nombreux exemples, mais aussi de nombreux contre-exemples, de nombreux actes de résistance qui expriment un refus de cette centralité trop souvent autoproclamée. Ainsi l'écrivaine Isabelle de Charrière, qui affirmait, en 1799 déjà, avec une virulence certaine:

S'il me fallait craindre encore les jugements des Français ce n'est pas devant les débris de l'académie que je tremblerais [...]. Depuis la révolution je n'ai plus reconnu de public français qui dût nous en imposer sur le style et la langue et déjà auparavant j'ai pensé que nous autres étrangers nous ne devons pas fléchir humblement devant un tribunal en quelque sorte imaginaire [...]. Quand je fis réimprimer à Paris les Lettres écrites de Lausanne, un journal français avait relevé l'expression se *dégonfler* comme étant suisse et non française. Je ne la changeai pas et le journaliste put la retrouver dès les premières lignes du livre. (Isabelle de Charrière, Lettre à Chambrier d'Oleyres, 1799, 581)<sup>2</sup>

En vertu de l'évolution démographique des pays francophones, et de la progression des pays africains, on se demandera donc quel pourra être l'impact des parlers mixtes qui se développent en divers endroits de la francophonie (Dakar, Abidjan, Brazzaville, Moncton...), jusqu'à quand le « français de France » conservera son statut de norme unique de référence, quand la francophonie deviendra réellement une « langue en partage », quand un écrivain francophone cessera d'être un écrivain « non français »... Dans son discours d'ouverture lors du dernier Sommet de la Francophonie à Erevan, le président Emmanuel Macron allait dans ce sens, en déclarant notamment:

La langue française et sa diffusion sont au centre de notre organisation. Et quand je dis la langue française, je parle de nos langues françaises dont l'épicentre, je l'ai souvent dit, n'est ni à droite ni à gauche de la Seine, mais sans doute dans le bassin du fleuve Congo, ou quelque part dans la région.

Que faire, donc, pour que ce partage, cessant d'être une invocation magique, devienne réalité et pour qu'on se dirige vers une *écolinguistique* responsable, égalitaire (de Pietro, à paraître)? Comme le souligne A. Wolff, l'éducation et l'enseignement des langues sont certes des éléments fondamentaux (« il faut que le français demeure une langue d'enseignement et que des mesures fortes et efficaces dans le domaine de l'enseignement permettent de continuer à relever substantiellement les niveaux d'éducation (de qualité) dans les pays de l'Afrique francophone », p. 34). Mais, reprenant la distinction de Beacco *et al.* (2015) entre *formation plurilingue* et *éducation au plurilinguisme*, je suis d'avis que cela ne suffit pas et qu'il est nécessaire également de développer des ressources à même de soutenir une véritable *éducation à la diversité*, à même

<sup>2</sup> À propos de l'attitude des Suisses à l'égard du français, de leur relation parfois problématique à cette langue, voir, notamment, de Pietro 2008.

de rendre possible une véritable prise en compte de la diversité des langues, en Afrique par exemple. Certains projets sont développés dans ce sens, en Suisse notamment, où des moyens d'enseignement ont été introduits afin de sensibiliser les élèves à la diversité (Perregaux *et al.*, 2003). C'est ainsi, espérons-le, qu'une

coopération *entre* «linguasphères» (même si elles se profilent souvent en concurrence les unes avec les autres) [parviendra à] garantir une diversité linguistique vivante, équitable et soutenable, tout comme la coordination entre différentes parties du monde s'avère indispensable en matière environnementale et climatique (Grin, ici-même, texte d'introduction au recueil, p. 6).

## Références

- Beacco, J.-C., Byram, M., Cavalli, M., Coste, D., Egli Cuenat, M., Goullier, F. & Panthier, J. (2015). *Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle / Guide for the development and implementation of curricula for plurilingual and intercultural education*. Strasbourg : Conseil de l'Europe, Unité des politiques linguistiques.
- Calvet, L.-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon.
- Calvet, L.-J. (2014). *Mondialisation, langues et politiques linguistiques*. Aix-Marseille : Université de Provence. <http://www.gerflint.fr/Base/Chili1/Calvet.pdf>
- De Pietro, J.-F. (2008). L'école face aux variétés du français : réflexions à partir de la situation en Suisse francophone. In G. Delage (éd.), *La langue française dans sa diversité* (pp. 181-208). Québec : Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine.
- De Pietro, J.-F. (à paraître). L'école peut-elle contribuer à une écologie des langues ? In A. Bolat, N. Noriyuki & R. Jourdan-Ôtsuka (dirs), *De la diversité culturelle à l'interculturel dans l'enseignement des langues — de la classe de langues à l'espace interculturel : actes du 4<sup>e</sup> Congrès de la Commission Asie Pacifique de la FIPF, «Écologie du français et diversité des langues», Kyoto, 22-24 septembre 2017*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Grin, F. (1997). Gérer le plurilinguisme européen : approche économique au problème de choix. *Sociolinguistica*, XI, 1-15.
- Grin, F. (2004). Sur la rentabilité des langues de l'immigration. *Babylonia*, 1, 21-22.
- Perregaux, C., De Pietro, J.-F., de Goumoëns, C. & Jeannot, D. (dirs). (2003). *EOLE: Education et ouvertures aux langues à l'école* (2 volumes avec CD audios + fichiers de documents et 1 brochure d'accompagnement). Neuchâtel : Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP).